







## Compte rendu Intersyndical du CHS-CT 17 du 17 novembre 2014

Ouverture de la séance à 9 h.

Au moment où l'ENBD est sur le point de connaître des bouleversements d'une ampleur sans précédent, ce CHSCT 17 spécial fusion devait permettre une bonne fois pour toute de clarifier la situation en apportant des réponses précises et concrètes aux interrogations légitimes des personnels de l'école. Notre Directeur s'y était engagé à de multiples reprises : on allait voir ce que l'on allait voir !

Ce lundi à 9h00 tout avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices, un café d'accueil pour créer une ambiance cosy et placer les participants dans les meilleures dispositions.(Merci aux collègues de l'AGRENAD) une salle bien préparée et équipée (Merci aux collègues de la logistique des formations et à la BHR) et puis soudain PATATRAS après le chaud, l'effroi.

Dès l'ouverture de la séance le ton est donné à travers les déclarations liminaires de chaque organisation syndicale fédérale. Elles sont suivies d'une déclaration empreinte de gravité, de l'intersyndicale de l'ENBD (cf annexe) qui démontre à cette occasion son unité et sa détermination en rappelant au directeur de l'ENBD les engagements que celui-ci a pris devant les personnels et la représentation syndicale de l'école.

Le président du CHSCT quelque peu déstabilisé et froissé a à peine le temps de se remettre de cette entrée en matière plutôt virile lorsque retentit du fond de la salle l'alerte d'une corne de brume. L'expression de nos hiérarques est sans équivoque : l'étonnement, l'hébétude puis l'inquiétude se lisent sur les visages. Puis c'est le coup de grâce lorsque une grande majorité du personnel de l'École, tous services confondus, sur leur temps de pause, fait irruption dans la salle et investit l'espace dans une attitude pleine de dignité et de retenue.

Le représentant de l'intersyndicale non titulaire dans cette instance, interpelle le Président : La lecture d'une courte déclaration se fait dans un silence de cathédrale.

« Bonjour,

M. le Président du CHS CT 17,

M. le Directeur de l'ENBD,

Mesdames et Messieurs les Représentants en CHS,



L'Intersyndicale ENBD, ainsi qu'une partie du Personnel de cette école qui a pu se libérer, vous salue et par cette intrusion inhabituelle au sein de cette instance veut se faire entendre.

Nous souhaitons par cette action vous alerter sur les conséquences négatives de la Fusion des écoles, en particulier sur la perte du Statut de la surveillance pour une partie importante du Personnel, mais également pour la remise en cause des acquits sociaux, que ce soit l'ARTT, ou certaines indemnités.

Les agents sont également inquiets pour les freins de carrière que va occasionner la perte du statut SURVEILLANCE.

Nous comptons tous sur l'appui des représentants en CHS-CT pour évoquer tous ces problèmes durant cette instance, et souhaitons que vous les entendiez et compreniez le fond du problème.

Nous vous laissons poursuivre votre réunion en vous souhaitant une bonne journée.

Merci de votre attention. »



Cette brève intervention se conclut sous un tonnerre d'applaudissements. Ceux qui ont pu se déplacer et participer à cette action ne sont pas prêts d'oublier l'intensité et la solennité de ce moment. Merci à vous tous d'avoir répondu présent. Vous avez clamé haut et fort votre soutien à l'intersyndicale de l'ENBD. Vous avez démontré, s'il était encore besoin de le faire, votre implication et votre détermination à conserver vos acquis. Vous avez également manifesté votre indignation face aux méthodes et manœuvres employées par l'administration.

Cette journée du <u>CHSCT spécial FUSION</u> devait constituer un bilan d'étape important sur des sujets comme :

- L'Immobilier
- La Pédagogie
- L'Organisation
- Les Ressources humaines

le volet humain, relégué à « plus tard » depuis 2009 est enfin inscrit à l'ordre du jour mais en dernière position!

Qu'avons nous appris au terme de cette journée ?

L'intersyndicale aborde d'emblée le volet RH, NOTRE PRIORITE :

- aux nombreuses demandes de comparatifs de salaire avant et après septembre 2015, formulées par les agents auprès du service RH de l'école, le Directeur apporte la réponse suivante : « ce n'est pas de la rétention d'info, j'ai pris la décision de ne plus communiquer de comparatifs sans aval de la DG. Le bureau DG/A1 viendra faire une conférence générale pour vous expliquer ».
- <u>futur régime de travail après septembre 2015</u>: le Directeur annonce un « futur » groupe de travail. Il souhaite un régime de travail calé sur les besoins des stagiaires, uniforme au sein de l'école, sur la base de huit heures de travail, adapté au site de La Rochelle...la durée hebdomadaire de travail ne génère pas le même nombre de jours de congés annuels selon le statut (SU ou CO).

- Sur la garantie de rémunération (présentée par la responsable RH): « les primes fixes sont maintenues; les variables sont établies par une moyenne sur l'année. La prime d'enseignement ne fait pas partie de la garantie dans les textes mais résulte d'un accord oral de la DG pour l'ENBD où elle est un peu considérée comme une ACF. La RH attend l'accord écrit de la DG pour sa prise en compte. Pour les agents qui conservent le statut SURV : aucune information précise à ce jour ».
- Sur le devenir de l'identité Surveillance : Le directeur répond « On amplifie les marqueurs SURV ; au niveau de la symbolique qui nous fédère et nous réunit, l'uniforme, le rapport et le drapeau seront conservés » !

**Personne n'est dupe!** Les réponses à toutes nos questions ne sont toujours pas là! Même nos collègues de la DDFIP, très choqués par les propos tenus, réagissent avec nous :

« Alerte! Nous notons le manque d'informations ; plus de la moitié de vos effectifs a fait irruption dans cette instance pour vous alerter. C'est du jamais vu! Si vous ne réglez pas les problèmes du personnel, vous allez à la catastrophe! C'est une pétaudière! »

« Extérieur à la Douane, je réagis en candide : la cérémonie des couleurs le montre, c'était poignant ce matin! Vos agents sont très attachés à la Surveillance, ils sont loyaux envers leur Administration qui, elle, est déloyale. En retour, elle ne respecte pas ses engagements! »

« J'engage la responsabilité de la DGDDI ; vous ne pourrez pas gérer cette fusion comme vous le voulez ! La douane est fautive par défaut d'information, donc elle nous cache quelque chose ! »

« Il y a une rupture de contrat par votre administration envers ses agents! »

Sur les volets Immobilier, Pédagogie et Organisation : rien de vraiment transcendant.

<u>Immobilier</u>: à l'ouest rien de nouveau sur le calendrier...les travaux devraient débuter en janvier 2015. L'élément difficile à évaluer reste encore et toujours la nuisance sonore pendant les travaux.

L'axe de circulation principal «BGAS- bâtiment Enseignement - hangar à motos » sera particulièrement encombré par tous les véhicules (permanents, chantier, livreurs...). Obligation pour tous les piétons d'utiliser les passages obligés (à venir).

Il n'y aura plus de bureaux particuliers pour les enseignants mais une cohabitation (3 agents dans  $24 \text{ m}^2$ ).

<u>Pédagogie</u>: l'exposé très technique du responsable des études et formations continues laisse tout le monde perplexe.

Organisation: il devrait rester 67 agents avec le statut SURV.

En conclusion, **les représentants du personnel demandent unanimement** l'intervention d'un audit par un organisme externe à l'administration sur les conséquences de la Fusion sur les conditions de travail des agents.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) rappelle les textes. Le président du CHSCT soumet au vote cette demande d'expert agréé (vote unanime POUR) et dispose de deux mois pour nous répondre.

Fin de la séance : 18h30.





